



Travailler main dans la main ? Explorer les opinions sur le rôle de différents acteurs dans la lutte contre les inégalités

Novembre 2023

- De nouvelles données recueillies dans 27 pays de l'OCDE montrent que le niveau actuel des inégalités économiques suscite de grandes inquiétudes dans la société. En moyenne, près de sept répondants sur dix considèrent que les ressources économiques devraient être réparties de manière plus équitable.
- Si la préoccupation première des personnes interrogées porte sur les inégalités de revenu et de patrimoine, la moitié d'entre elles environ estiment également que les disparités entre les citoyens en termes de pouvoir et de représentation politiques, ainsi que les écarts dans les résultats scolaires des enfants, sont trop marqués. En moyenne, ces préoccupations reflètent les mesures traditionnelles d'inégalités, les pays où les inégalités sont plus marquées étant aussi ceux où les inquiétudes sont les plus grandes.
- Dans la quasi-totalité des pays considérés, la grande majorité des personnes interrogées pensent que c'est à la fois à l'État et au secteur privé qu'incombe la responsabilité de résorber les inégalités. En revanche, les avis sur le rôle que devraient jouer les individus fortunés et les syndicats varient considérablement d'un pays à l'autre.
- Les préférences pour les interventions visant à réduire les inégalités ne s'excluent pas mutuellement. Environ sept personnes interrogées sur dix sont favorables à ce que diverses parties prenantes agissent ensemble pour réduire les inégalités. Par exemple, plus de la moitié des personnes interrogées estiment que le secteur public et le secteur privé ont un rôle déterminant à jouer dans la réduction des inégalités.
- Un fossé générationnel se distingue nettement. Les répondants jeunes sont plus susceptibles de soutenir l'implication des autorités locales, des ONG et des citoyens, même s'ils se montrent relativement moins favorables à l'intervention en générale. À l'inverse, les répondants plus âgés se déclarent généralement plus favorables à une action du secteur privé et des individus fortunés pour réduire les inégalités économiques.

Les inégalités sont un sujet de préoccupation

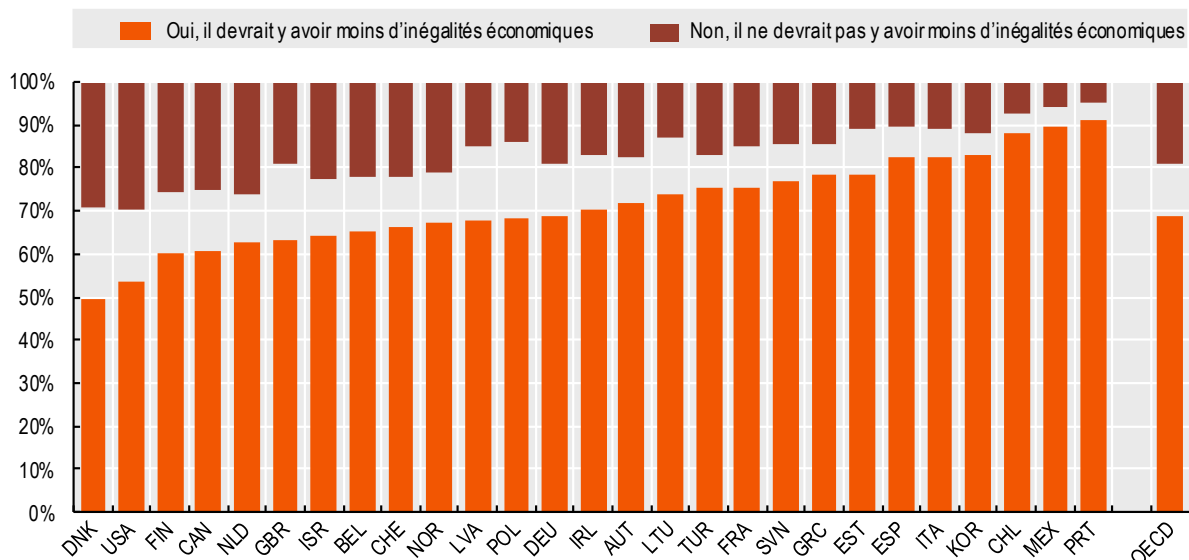
Ces dernières décennies, les inégalités se sont creusées dans la majorité des pays de l'OCDE (OCDE, 2008^[1] ; 2012^[2] ; 2015^[3]). Au milieu des années 80, les personnes appartenant au dernier décile de la distribution des revenus gagnaient en moyenne 7.4 fois plus que ceux situés dans le premier décile ; en 2020, elles gagnaient 9.5 fois plus (OCDE, 2023^[4]). Parallèlement, au cours de la période qui a précédé la crise du COVID-19, les 10 % des ménages les plus riches détenaient 52 % du patrimoine net total, un pourcentage qui a augmenté ces dix dernières années dans la majorité des pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données (OCDE, 2021^[5]). Des recherches récentes de l'OCDE montrent que les préoccupations relatives aux disparités de revenu ont suivi la même tendance : la proportion de personnes qui sont tout à fait d'accord avec l'affirmation selon laquelle les inégalités de revenu sont trop importantes n'a fait qu'augmenter depuis la fin des années 80 (OCDE, 2022^[6]). Le module sur l'égalité des chances du cycle 2022 de l'enquête de l'OCDE « Des risques qui comptent » (ci-après, le « module sur l'égalité des chances »), mis au point avec le soutien d'Amundi, confirme que l'ampleur des inégalités économiques suscite de grandes inquiétudes (voir Encadré 3 à la fin du document pour plus d'informations sur ce module).

En moyenne, près de 70 % des répondants au module sur l'égalité des chances considèrent qu'il faut agir pour réduire les inégalités économiques. Néanmoins, d'importants écarts se font jour entre les pays : au Danemark et aux États-Unis, cette proportion reste stable à 50 % environ, tandis qu'au Chili, au Mexique et au Portugal, elle est proche de 90 %, voire plus (Graphique 1). Dans l'ensemble, les préoccupations de la population quant aux inégalités économiques concordent avec les niveaux d'inégalité mesurés par les indicateurs traditionnels (voir Encadré 1). Néanmoins, cette tendance générale ne se vérifie pas partout. Par exemple, alors que les inégalités de revenu sont beaucoup plus marquées aux États-Unis qu'au Danemark, les deux pays font état de niveaux de préoccupation comparables au regard des disparités de revenu. Comme indiqué dans le document de l'OCDE (2023^[7]), d'autres facteurs, comme les convictions individuelles concernant les déterminants de la mobilité sociale et le bien-fondé des inégalités, entrent en jeu dans la relation entre les niveaux d'inégalités et l'inquiétude qu'ils suscitent.

Les disparités ne sont pas uniquement d'ordre économique : elles touchent quasiment toutes les sphères de la vie des individus. Les chocs qui se sont succédé récemment ont mis au jour, et souvent amplifié, les disparités existantes. Par exemple, pendant la pandémie, les élèves défavorisés avaient moins de ressources pour faire face à la fermeture des établissements scolaires et à la bascule soudaine vers l'enseignement en ligne, à la fois en termes de disponibilité des outils numériques et de soutien parental (OCDE, 2021^[8]). À plus long terme, les mégatendances actuelles, comme les transformations numérique et écologique, risquent de creuser les inégalités entre les populations et les territoires en l'absence de mesures adaptées. Les données issues du module sur l'égalité des chances montrent que, **si les inégalités économiques restent au premier plan des préoccupations, les personnes interrogées s'accordent aussi largement à penser que les disparités observées dans divers domaines de la vie des individus sont trop importantes** (voir Encadré 1).

Graphique 1. Les préoccupations relatives aux inégalités économiques sont largement répandues

Répartition des réponses à la question : « Pensez-vous qu'il devrait y avoir moins d'inégalités économiques dans votre pays ? », par pays, 2022



Note : L'espace vide correspond à la proportion de personnes interrogées ayant répondu « ne se prononce pas ». Les pays sont classés par ordre croissant de la part des répondants ayant déclaré qu'il devrait y avoir moins d'inégalités économiques. Les données du module sur l'égalité des chances portent sur les répondants âgés de 18 à 64 ans. La moyenne OCDE correspond à la moyenne pondérée des 27 pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles.

Source : Module sur l'égalité des chances de l'enquête 2022 de l'OCDE « Des risques qui comptent », <http://oe.cd/rtm>.

Encadré 1. Les préoccupations relatives aux inégalités ne se limitent pas au revenu

Le module sur l'égalité des chances apporte de nouveaux éclairages sur les préoccupations des individus face aux disparités constatées au regard de multiples dimensions, comme le revenu et le patrimoine des ménages, les résultats scolaires des enfants, les compétences numériques et l'accès aux technologies, le pouvoir et la représentation politiques des citoyens, et l'exposition aux phénomènes extrêmes.

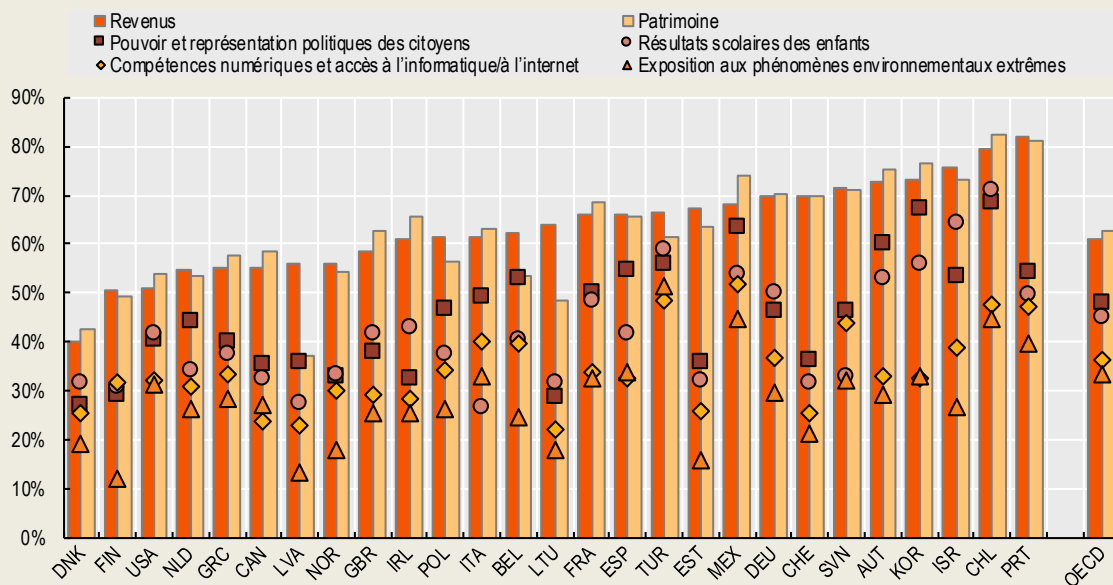
Les inégalités économiques sont une préoccupation majeure, 60 % des répondants en moyenne déclarant qu'elles sont trop ou beaucoup trop élevées. Elles englobent les disparités à la fois en termes de revenus (salaires, travail indépendant, plus-values ou transferts publics après déduction des impôts et des cotisations sociales) et de patrimoine (valeur nette des actifs des ménages, financiers et non financiers, après prise en compte des éléments de passif). Toutefois, dans les pays considérés, les répondants ne semblent généralement pas faire de distinction entre ces aspects. Dans tous les pays à l'exception de la Lettonie et de la Lituanie, les préoccupations exprimées par les individus en moyenne sont relativement comparables qu'il s'agisse de revenu ou de patrimoine. Dans ces deux pays, la proportion de répondants indiquant que les inégalités de revenu sont trop ou beaucoup trop élevées est supérieure de plus de 15 points de pourcentage à la proportion de répondants faisant le même constat au regard des inégalités de patrimoine.

En moyenne, la moitié environ des répondants estiment que les disparités en termes de pouvoir et de représentation politiques des citoyens, ainsi qu'au regard des résultats scolaires des enfants, sont trop ou beaucoup trop élevées. Cette proportion tombe à un tiers des participants à l'enquête s'agissant des

inégalités en matière de compétences numériques et d'accès à l'informatique/à l'internet, ainsi que de l'exposition aux phénomènes environnementaux extrêmes (Graphique 2).

Graphique 2. Les préoccupations relatives aux inégalités ne se limitent pas à la distribution des ressources économiques

Pourcentage de répondants estimant que les inégalités sont trop ou beaucoup trop élevées dans leur pays, par domaine



Note : la question posée était : « Veuillez indiquer si vous pensez que ces différents types d'inégalités sont trop élevées ou trop faibles dans votre pays ». Les différents types d'inégalités ont été classés de façon aléatoire pour l'ensemble des répondants. Les pays sont classés par ordre croissant de la part des répondants ayant déclaré que les inégalités de revenu étaient trop élevées ou beaucoup trop élevées. Les données du module sur l'égalité des chances portent sur les répondants âgés de 18 à 64 ans. La moyenne OCDE correspond à la moyenne pondérée des 27 pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles.

Source : module sur l'égalité des chances de l'enquête 2022 de l'OCDE « Des risques qui comptent », <http://oe.cd/rtm>.

Les préoccupations concordent globalement avec les mesures traditionnelles d'inégalité ou de pauvreté. Par exemple, dans les pays caractérisés par des disparités de revenu plus marquées ou des taux de pauvreté plus élevés, les préoccupations suscitées par les inégalités de revenu sont généralement plus importantes. Ce schéma s'applique également aux autres formes d'inégalité : les préoccupations relatives aux inégalités en matière d'éducation sont plus importantes dans les pays où une plus grande proportion des élèves ont des résultats médiocres en compréhension de l'écrit ou en mathématiques. De la même manière, les disparités en matière de compétences numériques et d'accès aux outils numériques sont vues comme plus préoccupantes dans les pays où les taux d'abonnement au haut débit fixe sont moins élevés. S'agissant du patrimoine, les préoccupations sont plus vives dans les pays où le surendettement des ménages est plus répandu.

Les caractéristiques individuelles influent relativement peu sur les préoccupations relatives aux inégalités. Les femmes sont souvent légèrement moins préoccupées que les hommes par les inégalités en matière de représentation politique, d'accès au numérique et d'exposition aux phénomènes extrêmes, tandis qu'aucune différence manifeste entre les genres ne se dégage dans les autres domaines. Par rapport à leurs homologues plus âgés, les répondants jeunes (moins de 25 ans) semblent moins inquiets dans l'ensemble. Les répondants appartenant à la classe moyenne font état d'une plus grande inquiétude concernant la répartition des richesses, mais pas en ce qui concerne la

distribution des revenus. D'une manière générale, plus leur revenu est élevé, plus les répondants sont susceptibles de considérer que les inégalités non économiques sont trop ou beaucoup trop élevées, ce qui témoigne de leur préoccupation pour les disparités à l'échelle de la société au sens large.

Par ailleurs, les répondants qui déclarent que les prestations en espèces et les services fournis par l'État leur apporteraient une aide suffisante en cas de besoin sont moins susceptibles d'être préoccupés par les inégalités (qu'elles soient d'ordre économique ou non). À l'inverse, les personnes qui estiment qu'il faut taxer davantage les riches pour aider les plus démunis sont plus susceptibles d'être préoccupées par tous les types d'inégalités.

De précédents travaux de l'OCDE montrent qu'en dépit de l'opinion largement répandue selon laquelle les inégalités de revenu sont élevées, on ne peut tenir pour acquis le soutien de l'opinion publique aux interventions de l'État (OCDE, 2022^[6]). Au-delà des perceptions, la demande de politiques visant à réduire les inégalités est influencée par les opinions des individus quant aux causes profondes des disparités de revenu, comme l'inégalité des chances (OCDE, 2023^[7]). Par ailleurs, les individus peuvent considérer qu'il faut donner la priorité à des acteurs autres que les pouvoirs publics et à des mesures autres que redistributives. **Cette synthèse examine les opinions sur le rôle que doivent jouer différents acteurs – secteurs public et privé, société civile et citoyens – dans la réduction des inégalités.** L'adhésion du public aux politiques et actions concrètes promues par le secteur privé est examinée plus en détail dans une autre synthèse (OCDE, 2023^[9]).

Pour les citoyens, de nombreux acteurs ont une responsabilité dans la lutte contre les inégalités

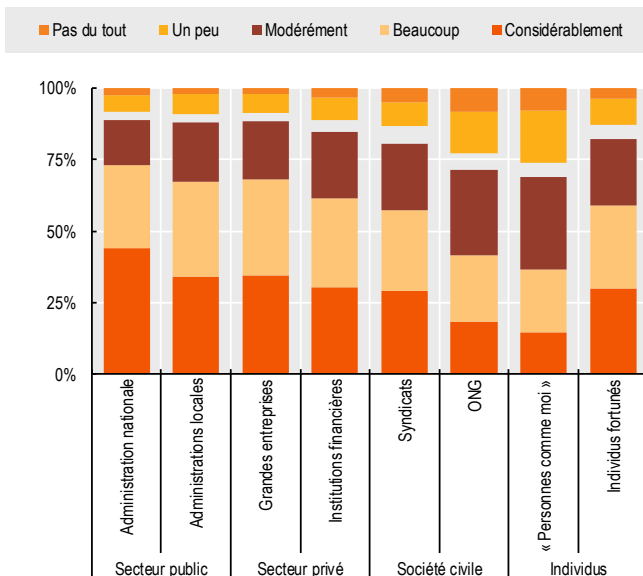
Le module sur l'égalité des chances visait notamment à recueillir les points de vue des individus sur le rôle que jouent différents acteurs dans la réduction des inégalités économiques. Parmi ces acteurs figurent notamment le secteur public (autorité nationale et administrations locales), le secteur privé (grandes entreprises et institutions financières), la société civile (syndicats et ONG), et les citoyens (individus fortunés et « personnes comme moi »). Contrairement aux questions comparables posées dans d'autres enquêtes et sondages d'opinion internationaux (à savoir le Programme international d'enquêtes sociales), où les répondants sont invités à choisir l'acteur à qui incombe la plus grande responsabilité, les participants au module sur l'égalité des chances doivent indiquer, pour *chaque* acteur, dans quelle mesure il *devrait* intervenir pour résorber les inégalités économiques, sur une échelle allant de « pas du tout » à « considérablement ». Les données issues du module sur l'égalité des chances apportent ainsi de nouveaux éclairages sur les intervenants privilégiés par les individus et offrent aux répondants la possibilité d'indiquer s'ils considèrent que la responsabilité est partagée entre plusieurs parties prenantes.

Si elles sont considérées comme jouant un rôle clé dans la lutte contre les inégalités, les autorités nationales ne sont pas les seules à pouvoir agir. En moyenne, près des trois quarts des personnes pensant qu'il faut réduire les inégalités économiques sont convaincues que l'administration nationale devrait intervenir « beaucoup » ou « considérablement » pour remédier à ce fléau. Deux tiers d'entre elles estiment que les administrations locales et les grandes entreprises ont également un rôle essentiel à jouer, tandis qu'un peu plus de la moitié considèrent que les institutions financières, les syndicats et les individus fortunés doivent aussi agir. En revanche, les répondants attribuent une responsabilité relativement moindre aux ONG et aux citoyens (Graphique 3, partie A).

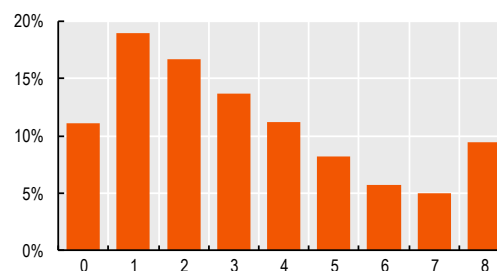
Pour une grande majorité des répondants (70 %), la responsabilité de la réduction des inégalités économiques incombe à de nombreux acteurs, 10 % environ étant favorables à une action concertée dans tous les domaines (Graphique 3, partie B). Les répondants qui considèrent qu'une seule partie prenante est principalement responsable de la lutte contre les inégalités choisissent majoritairement l'administration nationale (33 %) ou les individus fortunés (20 %). Parmi ceux qui estiment que cette responsabilité doit être partagée équitablement entre deux acteurs, un quart plaident en faveur d'efforts conjoints des administrations nationale et locales, un autre quart pensent que les administrations nationales devraient agir avec les grandes fortunes (9 %) ou les grandes entreprises (7 %) ou pensent que cette responsabilité incombe principalement au secteur privé (10 % estiment qu'elle incombe aux grandes entreprises et aux institutions financières uniquement). Dans l'ensemble, parmi les répondants qui considèrent que la responsabilité de la réduction des inégalités de revenu incombe à plus d'un acteur, plus de la moitié choisissent au moins un acteur du secteur public et un du secteur privé. Il est intéressant de noter que 10 % des répondants favorables à une action pour réduire les inégalités économiques estiment qu'aucun des acteurs proposés ne devrait intervenir « considérablement » ou « beaucoup » dans ce domaine (Graphique 3, partie B).

Graphique 3. Pour résorber les inégalités économiques, l'opinion se tourne majoritairement vers les secteurs public et privé pour qu'ils prennent l'initiative, mais d'autres parties prenantes ont aussi un rôle à jouer

Partie A. Distribution des réponses à la question : « Selon vous, combien chacun des acteurs suivants devrait-il faire pour atteindre le niveau d'égalité économique que vous souhaitez dans votre pays ? », OCDE 27, 2022



Partie B. Distribution du nombre d'acteurs classés premiers, OCDE 27, 2022

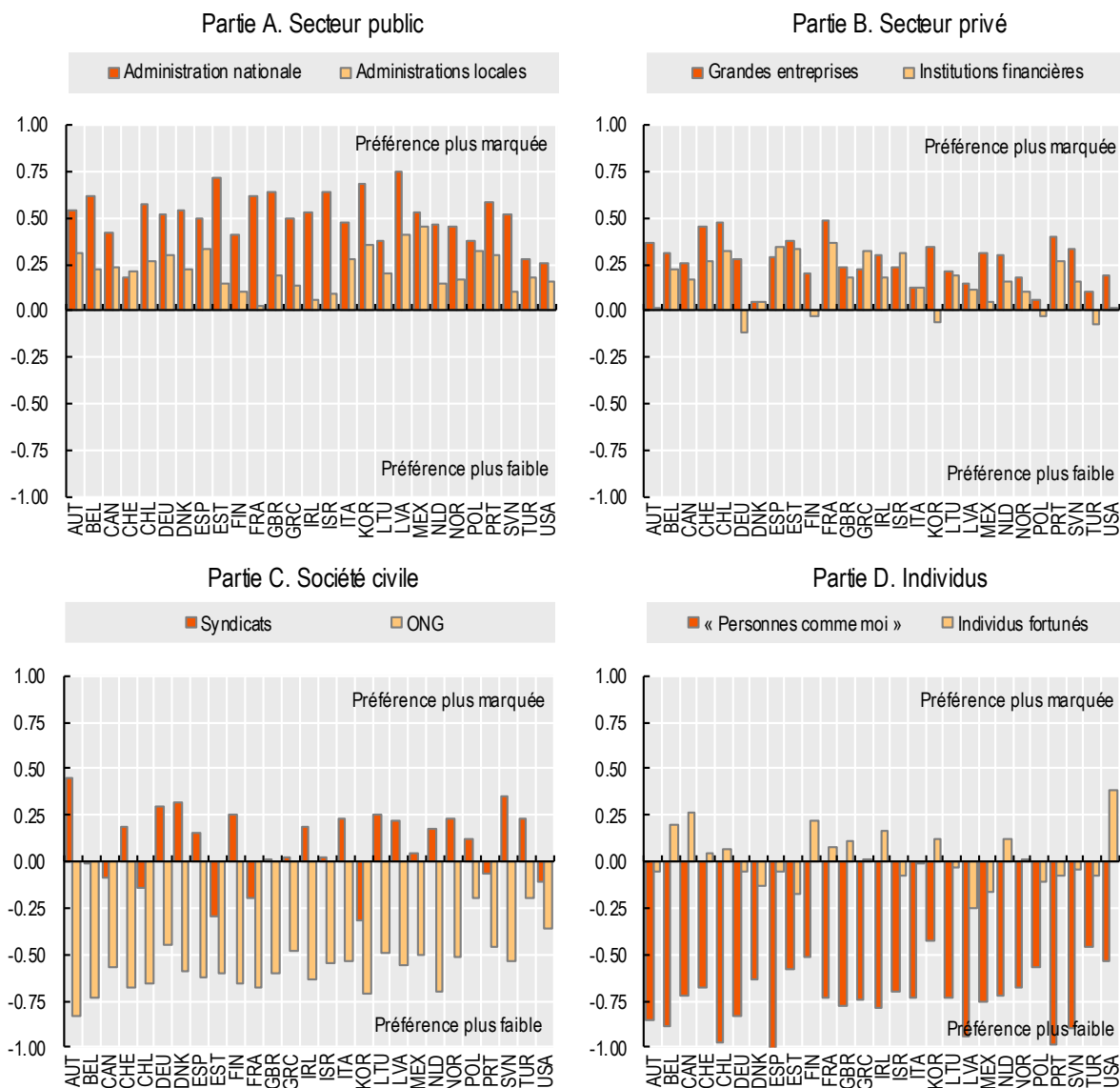


Note : Les données se limitent aux personnes interrogées qui ont répondu qu'il devrait y avoir moins d'inégalités à la question : « Pensez-vous qu'il devrait y avoir moins d'inégalités économiques dans votre pays ? ». Les différents acteurs ont été classés de façon aléatoire pour l'ensemble des répondants. Partie A : L'espace vide correspond à la proportion de personnes interrogées ayant répondu « ne se prononce pas ». Les données du module sur l'égalité des chances portent sur des personnes âgées de 18 à 64 ans. La moyenne OCDE correspond à la moyenne pondérée des 27 pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles.

Source : module sur l'égalité des chances de l'enquête 2022 de l'OCDE « Des risques qui comptent », <http://oe.cd/rtm>.

Graphique 4. Au-delà d'un consensus général sur le rôle clé des secteurs public et privé, on observe des différences entre les pays

Résultats normalisés moyens, par acteur et par pays, 2022



Note : Dans chaque partie, la question posée était la suivante : « Selon vous, dans votre pays, dans quelle mesure chacun des acteurs suivants devraient intervenir pour atteindre votre niveau souhaité d'égalité économique ? ». Les différents acteurs ont été classés de façon aléatoire pour l'ensemble des répondants. Pour chacun d'eux, les répondants pouvaient choisir entre les options suivantes : « pas du tout », « un peu », « modérément », « beaucoup », « considérablement » et « ne se prononce pas ». Les données se limitent aux personnes interrogées qui ont répondu qu'il devrait y avoir moins d'inégalités à la question : « Pensez-vous qu'il devrait y avoir moins d'inégalités économiques dans votre pays ? » et qui ont indiqué des préférences relatives pour au moins un acteur cité. Pour faciliter les comparaisons pertinentes entre les différents acteurs, les réponses sont normalisées au niveau individuel. Un résultat normalisé positif pour un acteur donné indique qu'en moyenne, les répondants lui attribuent une note plus élevée que son résultat moyen parmi l'ensemble des acteurs. En revanche, un résultat normalisé négatif pour un acteur donné indique qu'en moyenne, les répondants lui attribuent une note plus basse que son résultat moyen parmi l'ensemble des acteurs. Les pays sont classés par ordre croissant de la part des répondants ayant déclaré que les inégalités de revenu étaient trop élevées ou beaucoup trop élevées. Les données du module sur l'égalité des chances portent sur les répondants âgés de 18 à 64 ans.

Source : module sur l'égalité des chances du cycle 2022 de l'enquête de l'OCDE « Des risques qui comptent »,

<https://www.oecd.org/fr/social/risks-that-matter.htm>.

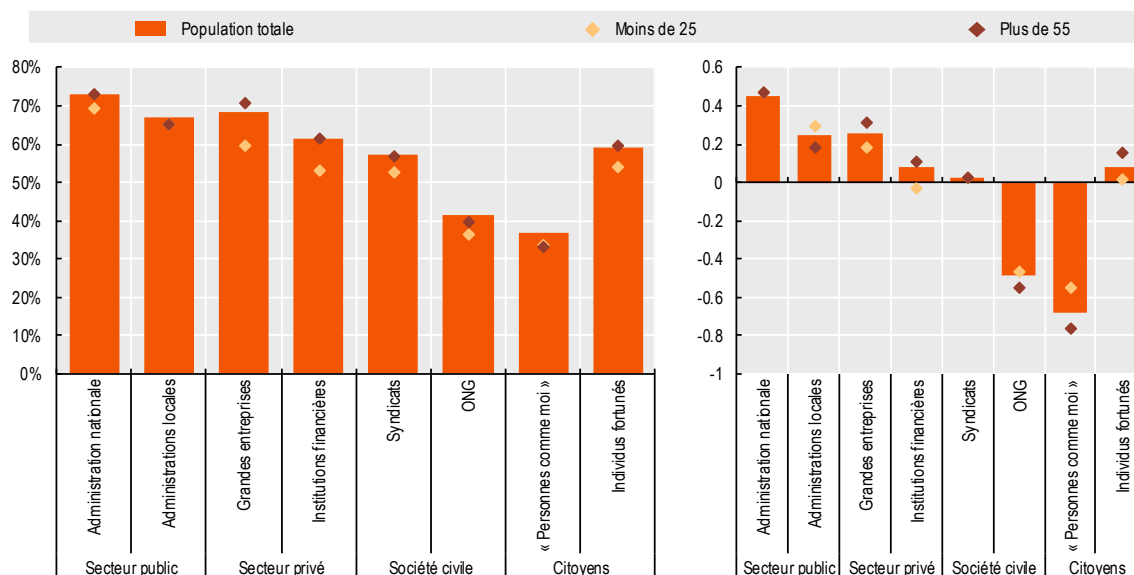
S'il existe un consensus entre les pays sur le rôle de la plupart des acteurs dans la lutte contre les inégalités, on observe des différences entre les pays quant à la responsabilité des individus fortunés et des syndicats. Le Graphique 4 montre les préférences relatives, exprimées sous la forme de résultats normalisés moyens pour chacun des différents acteurs pour l'ensemble des pays. Une valeur positive (négative) indique qu'en moyenne, dans un pays, les individus sont plus largement favorables (défavorables) à l'intervention d'un acteur donné par rapport aux autres. De façon générale, dans les pays de l'enquête, les répondants attribuent la plus grande responsabilité en matière de réduction des inégalités aux acteurs publics et privés et envisagent systématiquement un rôle plus restreint pour les ONG et les citoyens. Toutefois, le rôle des syndicats et des individus fortunés est plus nuancé dans les pays de l'OCDE. Par exemple, en Allemagne, en Autriche et dans les pays nordiques, les syndicats sont largement reconnus comme des acteurs essentiels de la réduction des inégalités économiques. Toutefois, dans des pays comme le Chili, la Corée, l'Estonie, les États-Unis ou la France, ils sont perçus comme des acteurs dont la responsabilité en la matière est relativement moindre (Graphique 4, Partie C). Des différences entre les pays sont aussi observées quant au rôle des individus fortunés. Dans les pays anglophones, notamment aux États-Unis, ainsi qu'en Belgique, en Corée, en Finlande et aux Pays-Bas, les riches sont plus susceptibles d'être considérés comme des acteurs clés de la réduction des inégalités. En revanche, dans les pays baltes, au Danemark, au Mexique et en Pologne, on estime qu'ils jouent un rôle plus marginal (Graphique 4, Partie D).

L'opinion quant à la responsabilité des différents acteurs varie selon l'âge des répondants. En moyenne, par rapport aux répondants âgés, les jeunes (moins de 25 ans) affichent généralement un moindre soutien à l'ensemble des acteurs (Graphique 5, Partie A). Toutefois, en termes relatifs, ils attribuent habituellement une plus grande responsabilité aux citoyens, aux autorités locales et, dans une certaine mesure, aux ONG (Graphique 5, Partie B). En revanche, les répondants plus âgés (54 ans et plus) sont généralement plus favorables à l'action du secteur privé et des individus fortunés pour lutter contre les disparités économiques. Cette fracture peut s'expliquer en partie par le moindre niveau de confiance des jeunes dans les institutions (OCDE, 2022^[10]), mais aussi par le développement de nouvelles formes d'engagement civique qui donnent la priorité à des voies moins institutionnelles et aux initiatives locales (OCDE, 2023^[11] ; 2021^[12]). D'autres caractéristiques sociodémographiques communes, comme le sexe et le revenu, semblent n'avoir qu'une influence mineure sur le rôle perçu des différentes parties prenantes. D'autres caractéristiques influencent cependant davantage l'opinion. Par exemple, les répondants issus d'une minorité sont plus susceptibles de valoriser le rôle des individus et des ONG et de minimiser l'importance des interventions des autorités nationales, ce qui pourrait illustrer un possible sentiment d'exclusion du processus d'élaboration des politiques ainsi qu'une véritable préférence pour les initiatives locales, décentralisées et participatives.

Graphique 5. Dans la lutte contre les inégalités, les jeunes générations privilégient l'action des ONG et des citoyens tandis que les répondants plus âgés donnent la priorité à celle des autorités nationales et des grandes entreprises

Partie A. Pourcentage de répondants ayant déclaré que les différents acteurs devraient faire plus ou beaucoup plus pour résorber les inégalités, population totale et groupes d'âge sélectionnés, OCDE 27, 2022

Partie B. Résultats normalisés moyens pour les différents acteurs, population totale et groupes d'âge sélectionnés, OCDE 27, 2022



Note : Dans les deux parties, la question posée était la suivante : « Selon vous, dans votre pays, dans quelle mesure chacun des acteurs suivants devraient intervenir pour atteindre votre niveau souhaité d'égalité économique ? ». Les différents acteurs ont été classés de façon aléatoire pour l'ensemble des répondants. Pour chacun d'eux, les répondants pouvaient choisir entre les options suivantes : « pas du tout », « un peu », « modérément », « beaucoup », « considérablement » et « ne se prononce pas ». Les données se limitent aux personnes interrogées qui ont répondu qu'il devrait y avoir moins d'inégalités à la question : « Pensez-vous qu'il devrait y avoir moins d'inégalités économiques dans votre pays ? ». Partie B: pour faciliter les comparaisons pertinentes entre les différents acteurs, les réponses sont normalisées au niveau individuel, comme expliqué dans la note du Graphique 4. À cette fin, les données sont limitées aux répondants qui ont indiqué des préférences relatives pour au moins un acteur. Les données du module sur l'égalité des chances portent sur les répondants âgés de 18 à 64 ans. La moyenne de l'OCDE est pondérée par la population.

Source : module sur l'égalité des chances du cycle 2022 de l'enquête de l'OCDE « Des risques qui comptent », <https://www.oecd.org/fr/social/risks-that-matter.htm>.

Outre les facteurs sociodémographiques, les opinions politiques et la façon d'envisager les inégalités contribuent à déterminer les préférences quant au rôle des différentes parties prenantes.

Par exemple, les répondants qui estiment qu'il faut faire davantage pour assurer l'égalité des chances pour tous sont plus susceptibles d'attribuer au secteur public la plus grande responsabilité en matière de réduction des inégalités et beaucoup moins susceptibles de déclarer que les citoyens ou les ONG devraient être des acteurs essentiels dans ce domaine. De même, les répondants qui déclarent que les riches devraient être davantage imposés qu'ils ne le sont actuellement considèrent généralement que les individus fortunés ont une plus grande responsabilité en matière de réduction des inégalités économiques. Les convictions en matière de mobilité sociale comptent également, les répondants pour qui travailler dur est essentiel ou très important pour réussir dans la vie étant plus susceptibles de valoriser davantage l'action des citoyens. Les opinions politiques influencent aussi les perceptions en matière de lutte contre les inégalités, les électeurs de gauche étant plus largement favorables à l'action des acteurs publics et des syndicats, et de ceux de droite attribuant une plus grande responsabilité aux citoyens et, dans une certaine mesure, aux riches. Outre les caractéristiques individuelles, des facteurs institutionnels plus larges peuvent influencer le point de vue des individus sur les responsabilités en matière de réduction des écarts de revenu (voir Encadré 2).

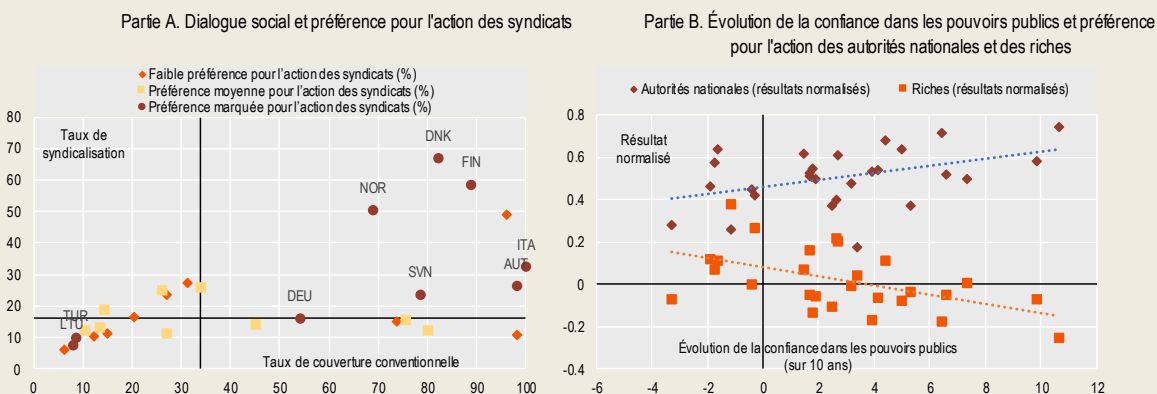
Encadré 2. Expliquer les préférences plus ou moins marquées selon les pays quant au rôle des différents acteurs dans la réduction des inégalités économiques

L'étude du lien entre les facteurs contextuels et les préférences pour certains acteurs apporte des informations utiles mais complexes, qu'il convient d'interpréter avec prudence. Dans la plupart des cas, ce lien n'est pas direct, de nombreux facteurs intermédiaires et non observables étant en jeu. À titre d'exemple, cet encadré s'intéresse au lien entre l'ampleur du dialogue social et le rôle perçu des syndicats, ainsi qu'à celui entre la confiance dans les institutions publiques et le rôle perçu des acteurs publics et des individus fortunés.

De façon générale, dans les pays où les taux de syndicalisation et de couverture conventionnelle sont plus élevés, les répondants sont plus susceptibles de déclarer que les syndicats devraient jouer un rôle crucial dans la réduction des inégalités (Graphique 6, Partie A). Cependant, il importe de noter que les taux de couverture conventionnelle et de syndicalisation ne sont que deux des piliers du dialogue social. À l'échelle internationale, les différences marquées entre, d'une part, les taux de couverture conventionnelle et de syndicalisation, et, d'autre part, les préférences plus ou moins marquées pour les syndicats dans la lutte contre les inégalités économiques traduiraient des aspects non observés du dialogue social, comme le niveau de négociation, le degré de flexibilité et l'importance de la coordination des salaires.

De même, la Partie B du Graphique 6 indique qu'une confiance accrue dans les pouvoirs publics au fil du temps est associée à une préférence plus marquée pour l'intervention des autorités nationales dans la lutte contre les inégalités et à une moindre responsabilité des individus fortunés. Le lien entre confiance accrue du public dans les institutions et consensus plus large sur la responsabilité des autorités nationales dans la réduction des inégalités économiques pourrait toutefois être influencé par une plus grande efficacité perçue des mesures prises, comme le montrent de précédents travaux de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques (Brezzi et al., 2021^[13]).

Graphique 6. Les différences entre les pays en termes de responsabilité perçue des syndicats, des autorités nationales et des riches s'expliquent en partie par le cadre institutionnel et la confiance dans les institutions



Note : La partie A montre comment les préférences accordées aux syndicats dans la lutte contre les inégalités économiques (par niveaux) varie selon le taux de couverture conventionnelle (axe horizontal) et le taux de syndicalisation (axe vertical). Les lignes noires correspondent à la valeur médiane de l'OCDE du taux de syndicalisation (axe horizontal) et à la valeur médiane de l'OCDE du taux de couverture conventionnelle (axe vertical). La partie B montre comment le niveau d'opinion favorable à l'action des autorités nationales et des individus fortunés pour résorber les inégalités économiques (axe vertical) varie en fonction de l'évolution de la confiance à l'égard des pouvoirs publics, mesurée sur une période de 10 ans. Pour faciliter les comparaisons pertinentes entre les différents acteurs, les réponses sont normalisées au niveau individuel, comme expliqué dans la note du graphique 5. Les données du module sur l'égalité des chances portent sur les répondants âgés de 18 à 64 ans.

Source : Module sur l'égalité des chances du cycle 2022 de l'enquête de l'OCDE « Des risques qui comptent », <https://www.oecd.org/fr/social/risks-that-matter.htm> ; sondage *Gallup World Poll* et base de données OCDE/AIAS sur les caractéristiques institutionnelles des organisations syndicales, la détermination des rémunérations, l'intervention des pouvoirs publics et les pactes sociaux (ICTWSS).

En résumé, les résultats du module sur l'égalité des chances montre une inquiétude générale quant aux multiples dimensions des inégalités. En comprenant la nature complexe des lignes de faille dans notre société, les individus ont reconnu la nécessité d'adopter une approche multipartite. L'intervention des pouvoirs publics reste cruciale, mais d'autres acteurs, notamment le secteur privé et la société civile, devraient mener des actions complémentaires. En outre, une action concertée suppose qu'un ensemble varié de mesures et d'interventions, au-delà de la redistribution, soit disponible, une question qui est examinée en détail dans l'OCDE (2023^[9]).

Encadré 3. Module sur l'égalité des chances de l'enquête « Des risques qui comptent » de l'OCDE

L'enquête de l'OCDE « Des risques qui comptent » est une enquête internationale qui examine les perceptions des individus quant aux risques sociaux et économiques, leurs points de vue sur la façon dont les pouvoirs publics font face à ces risques, et leurs préférences en matière de protection sociale et d'intervention des pouvoirs publics à l'avenir. Depuis 2018, l'enquête est réalisée tous les deux ans (OCDE, 2019^[14] ; 2021^[15]).

Les 27 pays de l'OCDE qui ont participé au cycle de 2022 sont l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, Israël, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Mexique, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suisse et la Türkiye.

La plupart des questions de l'enquête ont été posées lors de cycles précédents, afin de rendre compte de l'évolution de l'opinion publique. D'autres questions sont posées dans des modules ad hoc qui peuvent être remplacés pour donner la priorité à des sujets d'actualité ou des questions nouvelles. Par exemple, le cycle de 2020 a interrogé les répondants sur leur vécu pendant la pandémie. En 2022, trois modules ad hoc ont été déployés sur la crise du coût de la vie (OCDE, 2023^[16]), le changement climatique, ainsi que sur la mobilité sociale et l'égalité des chances (à savoir le module sur l'égalité des chances).

Le module sur l'égalité des chances comporte quatre grands thèmes pour lesquels on ne dispose pas d'informations comparables en nombre suffisant : *i)* l'importance relative de différentes dimensions des inégalités ; *ii)* les points de vue des individus sur les facteurs qui influencent l'égalité des chances ; *iii)* les points de vue des individus sur le rôle que jouent les différents acteurs pour résorber les inégalités et sur le type de mesures et d'actions à privilégier ; et *iv)* la discrimination vécue et perçue et le soutien aux politiques favorables à l'inclusion. Les données tirées du module sur l'égalité des chances contribueront aussi au processus de collecte de données de [l'Observatoire de l'OCDE sur la mobilité sociale et l'égalité des chances](#) et à d'autres projets du Centre WISE (par exemple pour mesurer l'équité et la discrimination).

Le questionnaire du cycle 2022 de l'enquête a été élaboré par le Secrétariat de l'OCDE en collaboration avec les délégués et les parties prenantes des pays membres de l'OCDE qui ont participé à un atelier technique en avril 2022, avant d'être traduit dans les langues nationales. En concordance avec des travaux analogues, l'enquête est réalisée en ligne au moyen d'échantillons non aléatoires recrutés par internet et par téléphone. La réalisation de l'enquête a été confiée à Bilendi Ltd (anciennement Respondi Ltd). Les répondants sont rémunérés à hauteur d'une somme nominale de deux euros par

enquête. L'échantillonnage est effectué au moyen de quotas, les critères d'échantillonnage étant le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'études, le niveau de revenu et le statut au regard de l'emploi (au dernier trimestre de 2019). Des pondérations sont utilisées pour corriger toute sous-représentation ou surreprésentation en fonction de ces cinq critères. L'échantillon cible et pondéré est d'environ 1 000 répondants par pays. L'enquête de 2022 a bénéficié d'un soutien financier sous la forme de contributions volontaires des pays membres de l'OCDE participants, ainsi que de la part du Secrétariat de l'OCDE, d'Amundi (qui a financé l'élaboration du module sur l'égalité des chances), du Kings College de Londres et de l'Université de Stavanger.

Pour en savoir plus

- Brezzi, M. et al. (2021), *An updated OECD framework on drivers of trust in public institutions to meet current and future challenges*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/b6c5478c-en>. [13]
- OCDE (2023), *Hard work, privilege or luck? Exploring people's views of what matters most to get ahead in life*, Éditions OCDE, Paris. [7]
- OCDE (2023), *Inégalité de revenu*, <https://doi.org/10.1787/37e2ea85-fr> (consulté le 17 novembre 2023). [4]
- OCDE (2023), *Opportunities by Design: Exploring people's views of what should be done to fight inequality*, à paraître, Éditions OCDE, Paris. [9]
- OCDE (2023), *Panorama des administrations publiques 2023*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/b4d0a9ed-fr>. [11]
- OCDE (2023), *Worries about affording essentials in a high-inflation environment*, OCDE, <https://www.oecd.org/els/soc/OECD2023-RTM2022-PolicyBrief-Inflation.pdf>. [16]
- OCDE (2022), *Instaurer la confiance pour renforcer la démocratie : Principales conclusions de l'enquête 2021 de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/f6a31728-fr>. [10]
- OCDE (2022), *Les inégalités comptent-elles ? : Comment les gens perçoivent les disparités économiques et la mobilité sociale*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/0fa43215-fr>. [6]
- OCDE (2021), *Inégalités patrimoniales et insécurité financière des ménages*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/60d9f45a-fr>. [5]
- OCDE (2021), *La gouvernance au service des jeunes, de la confiance et de la justice intergénérationnelle : Des politiques adaptées à toutes les générations ?*, Examens de l'OCDE sur la gouvernance publique, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/57092ccc-fr>. [12]
- OCDE (2021), *Main Findings from the 2020 Risks that Matter Survey*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/b9e85cf5-en>. [15]
- OCDE (2021), *Regards sur l'éducation 2021 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/5077a968-fr>. [8]

- OCDE (2019), *Main Findings from the 2018 Risks that Matter Survey*, Éditions OCDE, Paris, [14]
<https://doi.org/10.1787/9266e48a-en>.
- OCDE (2015), *Tous concernés : Pourquoi moins d'inégalité profite à tous*, Éditions OCDE, Paris, [3]
<https://doi.org/10.1787/9789264235519-fr>.
- OCDE (2012), *Toujours plus d'inégalité : Pourquoi les écarts de revenus se creusent*, Éditions OCDE, Paris, [2]
<https://doi.org/10.1787/9789264119550-fr>.
- OCDE (2008), *Croissance et inégalités : Distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, [1]
<https://doi.org/10.1787/9789264044210-fr>.

Personnes à contacter

Pour de plus amples informations, merci de nous contacter à l'adresse : wellbeing@oecd.org

Centre de l'OCDE pour le bien-être, l'inclusion, la soutenabilité et l'égalité des chances
(WISE)

<https://www.oecd.org/fr/wise/>

Ce document est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions qui y sont exprimées et les arguments qui y sont avancés ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>

Avec le soutien de :

